

## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 15 JANVIER 2025**

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 15 janvier 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

En introduction de sa communication, le Président de la République a mis l'accent sur l'urgence d'accélérer la modernisation des transports dans tous ses compartiments suite aux conclusions des Etats généraux du secteur. Il a demandé au Premier Ministre et au Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, de finaliser le Plan d'Action du Gouvernement pour la modernisation des transports terrestres, en tenant compte, dans l'agenda d'exécution, de toutes les contraintes juridiques, logistiques, administratives, fiscales et financières liées à l'atteinte des objectifs collectifs définis. Il a rappelé au Gouvernement, dans le cadre de l'exécution des mesures d'amélioration de la sécurité routière, la nécessité d'adopter un dispositif spécial de réglementation de la circulation des cyclomoteurs, conformément au code de la route et aux mesures prescrites pour le transport des personnes dans des zones et localités bien ciblées.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a invité le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens à intensifier le processus de renouvellement des gros porteurs, des véhicules de transports urbains et interurbains de toutes les catégories. Il a demandé au Gouvernement d'intégrer le secteur des transports comme domaine prioritaire dans le déploiement des incitations devant promouvoir l'employabilité et l'emploi décent des jeunes. A ce sujet, le Gouvernement devra accentuer le développement des instruments de formation professionnelle (des chauffeurs, des mécaniciens, etc.) et une meilleure sécurisation « des emplois informels » du secteur à travers l'organisation des acteurs, leur financement adéquat, mais également la conclusion progressive de contrats de travail réguliers, assortis d'une couverture sociale systématique. Les dispositifs de la Convention nationale Etat-Employeur et de la Couverture sanitaire universelle doivent être mis à contribution dans ce sens.

Revenant sur le Programme « Xeyu ndaw ñi », mis en œuvre depuis 2021 et qui connaît des manquements majeurs, le Président de la République a demandé au Premier Ministre d'engager avec les Ministres impliqués toutes les diligences nécessaires à l'évaluation et au recadrage avant fin mars 2025 dudit programme. Ce dernier doit évoluer vers un nouveau concept « Emploi des jeunes » plus efficient et fortement intégrateur de toutes les cibles. Cette revue pragmatique du Programme, devra permettre un recadrage rapide de ses composantes et de ses objectifs sectoriels en termes de création d'emplois et de promotion de l'entrepreneuriat à travers l'optimisation des financements alloués et les différentes activités génératrices de revenus.

La mise en œuvre de la « Vision Sénégal 2050 » doit accorder une priorité spéciale au développement des infrastructures maritimes et portuaires. A ce sujet, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre et au Ministre en charge des Infrastructures maritimes et portuaires de finaliser, avant fin mars 2025, la nouvelle politique maritime et portuaire du

Sénégal, en tenant compte de la vocation maritime de notre pays et des différents projets réceptionnés, en cours ou en perspective. A ce titre, il a souligné la nécessité, en termes de réformes d'actualiser et d'élargir le cadre de gouvernance des ports publics et privés du Sénégal mais également de renforcer l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), au regard des enjeux nouveaux liés à la navigation maritime. Par ailleurs, il a demandé au Ministre des Infrastructures portuaires et maritimes, d'accentuer la modernisation des ports et quais de pêche. Ces établissements doivent bénéficier d'un programme élargi de modernisation sur l'étendue du territoire national.

Le Président de la République a indiqué, en outre, l'urgence de réviser le partenariat entre l'Etat et le Consortium sénégalais d'Activités maritimes (COSAMA), ainsi que la nécessité d'asseoir une souveraineté nationale intégrale sur la gestion et le développement des chantiers navals de Dakar, avec le repositionnement stratégique de la Société des Infrastructures de Réparation navale (SIRN), renforcée par la montée en puissance de la Marine nationale. Dans la même lancée, il a invité le Ministre des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires à procéder avec le Ministre des Finances et du Budget et le Ministre de l'Industrie et du Commerce, à l'évaluation et à la réorientation des missions et activités du Conseil sénégalais des Chargeurs (COSEC).

Evoquant le renforcement des relations entre l'Etat et les religions, le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement le rôle central des foyers religieux dans la consolidation de l'unité nationale et la stabilité sociale du Sénégal. Il a réitéré sa volonté de hisser ces relations à un niveau institutionnel élevé avec la création prochaine, après consultation de toutes les parties prenantes, de la Délégation générale aux Affaires religieuses.

Dans cet esprit, il a demandé au Premier Ministre d'engager davantage le Gouvernement à accélérer la modernisation des cités religieuses et le développement du tourisme religieux.

Par ailleurs, le Président de la République a invité le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères à prendre toutes les mesures nécessaires, sous la supervision du Premier ministre, afin d'assurer une bonne organisation de l'édition 2025 du Pèlerinage aux Lieux saints de L'Islam ainsi qu'aux Lieux saints de la Chrétienté. Il a enfin demandé au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique de veiller à la bonne préparation du Magal « Kazu Rajab », prévu le 27 janvier 2025 et de la 145<sup>ème</sup> édition de l'Appel de Seydina Limamou LAYE, prévu les 30 et 31 janvier 2025.

Dans sa communication le Premier Ministre a tout d'abord rendu compte du déroulement et des principales conclusions de sa visite en République islamique de Mauritanie du 12 au 14 janvier 2025. Il a souligné les avancées significatives de la coopération entre les deux pays, en particulier sur les dossiers relatifs au développement du projet gazier GTA et ceux des secteurs de la pêche et du transport terrestre.

Le Premier Ministre s'est ensuite félicité des conclusions de l'atelier de mise en œuvre opérationnelle de l'Agenda national de Transformation « Vision Sénégal 2050 », en exhortant les membres du Gouvernement à veiller au strict respect du chronogramme arrêté, notamment la validation de la liste des programmes, projets et réformes prioritaires ainsi que les dispositifs de pilotage et de suivi-évaluation. Il a insisté sur la prise en charge structurée de la conduite du changement, de la formation continue ainsi que du renforcement et de la valorisation des Cellules d'Etudes et de Planification.

Revenant sur la nécessité d'un suivi minutieux des crédits budgétaires affectés aux dépenses d'investissement dans l'attente de la maturation des programmes et projets prioritaires de la Feuille de route 2025 du plan quinquennal 2025-2029, le Premier Ministre a demandé au Ministre des Finances et du Budget, en rapport avec le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, de lui soumettre dans les plus brefs délais, la liste des programmes et projets à retenir au titre des dépenses à engager au cours du premier trimestre 2025, en vue de leur approbation par Monsieur le Président de la République.

Enfin, le Premier Ministre a informé le Conseil, dans le cadre des mesures de réduction du train de vie de l'Etat, des nouvelles modalités qui encadreront désormais l'approbation des missions à l'étranger des agents de l'Etat.

#### **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :**

- Le Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique a fait une communication sur la nouvelle stratégie numérique du Sénégal dénommée « le New Deal technologique » ;
- Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a fait le point sur les préparatifs des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ Dakar 2026).

#### **AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES,**

**Le Président de la République a pris les décisions suivantes :**

#### **Au titre du Ministère de l'Intégration Africaine et des Affaires étrangères**

- **Monsieur Baye Moctar DIOP**, Conseiller des Affaires étrangères Principal de Classe exceptionnelle, matricule de Solde 604 129/B, précédemment Ambassadeur du Sénégal en Belgique, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République française, en remplacement de Monsieur El Hadji Magatte SEYE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur El Hadji Magatte SEYE**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de Solde 515 893/G, précédemment Ambassadeur du Sénégal en France, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI, Président de la République islamique de Mauritanie, en remplacement de Monsieur Birame Mbagnick DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Serigne DIEYE**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 518 082/R, précédemment Ambassadeur, Directeur de Cabinet du Ministre de

l'Intégration africaine et des Affaires étrangères, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Marcelo Rebelo De SOUSA, Président de la République portugaise, en remplacement de Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA, appelée à d'autres fonctions ;

- **Madame Mariame SY**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 514 789/Z, précédemment Ambassadeur du Sénégal en Espagne, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Adama Barrow, Président de la République de Gambie, en remplacement de Monsieur Bassirou SENE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur Mbaba Coura NDIAYE**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 513 808/I, précédemment Ambassadeur du Sénégal au Burkina Faso, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, en remplacement de Monsieur Serigne DIEYE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Amadou Ndéné NDOYE**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 606 903/ Z, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à New Dehli, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur John Dramani MAHAMA, Président de la République du Ghana, en remplacement de Monsieur Aboubacar Sadikh BARRY, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Stéphane Sylvain SAMBOU**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 611 465 / C, précédemment Ambassadeur, Directeur Afrique et Union Africaine au Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, en remplacement du Général Jean-Baptiste TINE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ousmane DIOP**, Conseiller des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 616 548/E, précédemment Ambassadeur, Directeur Asie, Pacifique, Moyen-Orient au Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République du Congo, en remplacement de Monsieur Abou LO.
- **Monsieur Djibril FOFANA**, Chancelier des Affaires étrangères Principal, matricule de solde 519 138 / G, est nommé Consul général du Sénégal à Milan, en remplacement de Monsieur Mamadou Lamine DIOUF.

**AU TITRE DU MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET**

- **Monsieur Babacar MBAYE**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 604444/F, précédemment Directeur des Opérations douanières, est nommé Directeur général des douanes, en remplacement de Monsieur Mbaye NDIAYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ousmane KANE**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 606888/D, précédemment Directeur régional du Nord, est nommé Directeur des Opérations douanières, en remplacement de Monsieur Babacar MBAYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Papa Thialaw FALL**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 604442/H, précédemment Directeur du Contrôle interne de la Douane, est nommé Directeur de la Réglementation et de la Coopération internationale, en remplacement de Monsieur Pape NDIAYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Soulé Ciré BOCOUM**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 611491/J précédemment Inspecteur des finances à l'IGF, est nommé Directeur du Contrôle interne de la Douanes, en remplacement de Monsieur Papa Thialaw FALL appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Amidou NDIAYE**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 606880/L, précédemment Directeur du Renseignement, de l'Analyse du Risque et de la Valeur, est nommé Directeur des Systèmes d'informations des douanes, en remplacement de Monsieur Abdourahmane WADE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ibrahima FAYE**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 606890/M, précédemment Directeur régional de Dakar-Port, est nommé Directeur du Renseignement, de l'Analyse du Risque et de la Valeur, en remplacement de Monsieur Amidou NDIAYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ndiaga SOUMARE**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 608850/K, précédemment Chef du Bureau des Hydrocarbures à la Direction des Opérations douanières, est nommé Directeur des Enquêtes douanières, en remplacement de Monsieur Issa NIANG appelé à d'autres fonctions ;

- **Monsieur Malang DIEDHIOU** Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 608859/ B, précédemment Directeur régional du Sud, est nommé Directeur de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise, en remplacement de Monsieur Mouhamadine Oumar BA appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Cheikh DIOUF**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 624497/F, précédemment Chef du Bureau du Personnel et de la Gestion des Carrières à la Direction des Ressources humaines, est nommé Directeur régional du Sud, en remplacement de Monsieur Malang DIEDHIOU appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Bourama DIEME**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 616277/I, précédemment Directeur régional du Sud-Est, est nommé Directeur régional de l'Ouest, en remplacement de Monsieur Ahmadou THIOYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Issa NDIAYE**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 611433/B, précédemment Conseiller technique du Directeur général des Douanes, est nommé Directeur régional du Sud-Est, en remplacement de Monsieur Bourama DIEME appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Saliou DIOUF**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 608856/E, précédemment Directeur régional du Centre, est nommé Directeur régional des Unités maritimes, en remplacement de Monsieur Ousmane FAYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ibrahima THIAM**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 611464/D, précédemment Chef du Bureau particulier, est nommé Directeur régional du Centre, en remplacement de Monsieur Saliou DIOUF appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Fary SENE**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 611452/E, précédemment Chef de la Section contrôle en entreprise à la Direction des Enquêtes douanières, est nommée Directeur de la Logistique et des Finances, en remplacement de Monsieur Abdou Khadre Dieylani NIANG appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Babacar Mbagnick FALL**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 606887/E, précédemment Chef du Bureau des douanes de Dakar-Port Sud à la Direction des Opérations douanières, est nommé

Directeur régional de Dakar-Port, en remplacement de Monsieur Ibrahima FAYE appelé à d'autres fonctions ;

- **Monsieur Mamadou DIAME**, Inspecteur principal des douanes, matricule de solde n° 616196/M, précédemment Chef du Bureau Transit, Transbordement et Réexportation à la Direction des Opérations douanières, est nommé Directeur régional des Hydrocarbures, en remplacement de Monsieur Abdourahmane BA appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ahmadou THIOYE**, Inspecteur principal des douanes de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 606906/C, précédemment Directeur régional de l'Ouest, est nommé Directeur régional du Nord, en remplacement de Monsieur Ousmane KANE appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre de la Formation Professionnelle et Technique, Porte-Parole du Gouvernement  
**Amadou Moustapha Njekk SARRE**